

Le petit mot du Club de la Cuvée d'Or

La Cuvée d'Or poursuit son chemin.

Après le Loto qui a monopolisé les bonnes volontés, le programme a été fait pour l'année à venir :

- concours de belote prévu pour le **samedi 7 mars**,
- à la **mi-mai** un voyage est envisagé dans la région où les habitants de Glanes sont vivement invités,
- le voyage du Tyrol du **1er au 8 juin**.

Mais on n'oubliera pas le **10 janvier**, l'**après-midi** pour fêter la nouvelle année lors de la galette des rois.

Etat Civil du deuxième semestre 2019



Naissance Pierre ZAMARRENO (LAPAUZE), le 25 octobre 2019

Mariage Roxane NAUDET et Damien AUDUBERT,
le 13 juillet 2019



Décès Christiane CHIESSAL, le 19 août 2019



Annette VIDAL, le 15 octobre 2019

Odette BOURGES (Maison d'Accueil), le 10 décembre 2019

André GOUACHE, le 24 décembre 2019

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint :

le mardi de 15h00 à 19h00 sur rendez-vous

Ouverture de la mairie : le mardi de 14h à 19h.

A noter qu'à partir du 1er février, le secrétariat sera ouvert le lundi à la place du vendredi, de 14h à 17h.

Haies et plantations : Nous vous rappelons que chaque occupant a l'obligation d'entretenir ses haies (et arbres) aussi bien en hauteur qu'en largeur pour la partie jouxtant le domaine public.

Bulletin d'Informations Municipales n°24



Janvier 2020

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Au nom du conseil municipal et des agents municipaux, je vous présente nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2020.

Que cette nouvelle année soit encore l'occasion pour toutes et tous de participer aux rendez-vous de la vie locale.

Je vous invite toutes et tous à partager un moment de convivialité le

vendredi 10 janvier 2020 à 19h30

à la salle communale pour la cérémonie des vœux.

Jacques Ferrand.

Recensement

Comme tous les cinq ans, un recensement doit être réalisé sur la commune. Madame Raymonde CHARLAT a été désignée agent recenseur et passera dans tous les foyers en début d'année, du 16/01/2020 au 15/02/2020.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil possible comme il y a cinq ans.

Imprimé par nos soins

Travaux

Bâtiments communaux

La partie la plus endommagée du préau de l'ancienne école a été démolie le 7 décembre. Le dessus du mur a été consolidé pour éviter les dégradations liées aux intempéries.

La toiture de la mairie sera prochainement révisée par l'entreprise DUPLOUY.

La toiture du petit bâtiment communal, rue Ferrand, a été restaurée. Le comité des fêtes en dispose pour entreposer son matériel.

Voirie

Le chemin des Ardènes a été rénové en septembre sans participation financière de la commune.

Electricité et éclairage public

Le nouveau transformateur électrique est en fonction depuis le 11 décembre, jour des coupures d'électricité.

Voici un petit bilan financier, non définitif, des travaux :

- Dissimulation câbles et fils nus 262 866 € dont 4 710 € pour Glanes.
- Dissimulation haute tension 155 600 € dont 14 100 € pour Glanes.
- Eclairage public 62 000 € dont 50 000 € pour Glanes.
- Réseau téléphone 20 000 € TTC dont 18 000 € TTC pour Glanes (la TVA est récupérable).

Un emprunt d'une durée de 15 ans au taux de 0.7% a été réalisé début décembre.

Les travaux qui ont commencé début septembre ont provoqué des gênes pour les gens de passage et les riverains. D'autres travaux importants se sont déroulés en même temps. Merci aux Glanais qui ont su être patients et compréhensifs.

Achat foncier

L'ancien dépôt d'ordures, fermé le 1er janvier 1992, se situe sur deux communes. Ce site est référencé « BASIAS » (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Services).

La partie se situant sur Glanes (au dessus du portail) a été achetée en 2014 à la succession SOULHIOL. Le conseil municipal a souhaité acquérir la parcelle sur Gagnac. L'offre de Mme LAREGINIE a été acceptée afin de régulariser la situation.

Glanes et Glannes : les cépages réunis



Cette année aura été l'occasion d'officialiser notre jumelage avec la commune de Glannes. Treize habitants sont venus en séjour chez nous pendant une semaine et ont pu continuer de découvrir nos spécificités et spécialités locales. Un hommage aux combattants de nos communes pendant la Grande Guerre a été rendu en présence des sénateurs du Lot, d'élus locaux et de la population.

Pour 2020, **l'Assemblée Générale prévue le 17 janvier à 20h30** sera l'occasion de déterminer le rythme de croisière du jumelage, et d'évoquer la prochaine destination (qui pourrait être une rencontre à mi-chemin).



**Marché Festif
Glanes 07/2019**

***Sous les noyers, des parapluies
et surtout de beaux sourires....***

Téléthon 2019

***Sous la halle, avec la
participation des communes de
Cornac et d'Estal, nous avons
accueilli les randonneurs....***



Le petit mot du Comité des Fêtes

Pour le Comité des Fêtes aussi, le temps passe vite... et nous sommes déjà en train de faire le bilan de l'année qui se termine et de préparer la suivante.

Pour 2019, soirée Pescajounes, Marché festif, Balade dans le vignoble et repas sous la Halle étaient au programme... et tout s'est bien passé, dans la mesure où le principal est que ceux qui nous font le plaisir de participer soient contents ! Nous avons même eu la chance, au milieu d'un été si chaud et si sec, de bénéficier d'une belle soirée bien pluvieuse pour le marché festif du 27 juillet ! On ne choisit pas... Un grand merci à tous ceux qui ont affronté les éléments pour venir goûter à la chaleur de l'ambiance. Et si c'était le signe d'un nouvel adage « Marché festif pluvieux, vendanges heureuses » ?! (et bien sûr « Marché festif pas pluvieux, vendanges merveilleuses » !!)

Pour la Balade du 13 octobre, les cieux ont été plus cléments, et c'est avec une belle journée d'automne, que de nombreux marcheurs et promeneurs de Glanes et d'ailleurs, sont venus découvrir ou redécouvrir (on ne s'en lasse pas...) les chemins et sentiers offrant de beaux points de vue sur Glanes et les paysages environnants. Un plateau repas servi sous la Halle, une boisson locale bien appréciée, de bons rayons de soleil, les enfants qui profitent des jeux gonflables et voilà une bonne journée passée à Glanes !

Pour 2020, le calendrier des manifestations sera préparé à l'occasion de **l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes le 5 janvier**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter vos idées et votre aide à hauteur de vos disponibilités.

Belle et heureuse année à toutes et tous.

Eau - Assainissement

Pour le paiement de vos factures, vous pouvez choisir le prélèvement automatique. Il suffit de venir à la mairie en portant votre RIB.

Pendant presque une semaine l'eau distribuée par le syndicat AEP s'est avérée non conforme. Un arrêté a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Plan réseaux Eau / Assainissement

Le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise ETB pour mettre à jour sous format numérique et papier les plans des réseaux d'eau et d'assainissement pour être en conformité avec les normes actuelles.

Liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin d'être valable pour un scrutin, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci (article L.17). Les **élections municipales de 2020** se dérouleront le 15 mars 2020 (et le 22 mars si il y a un deuxième tour) afin d'élire les 11 conseillers municipaux.



Association d'Attelages de Glanes

Comme les années précédentes, nous avons animé fêtes, mariage, marché de Noël et travaux agricoles de Midi-Pyrénées au Limousin.

Nos ânesses ont décavaillonné une petite vigne.

Le samedi 7 septembre, nos deux juments comtoises ont participé à la fête des vendanges à Flaugnac au Domaine de Cauquelle au sud du département du LOT. A l'aide d'une carriole rapidement modifiée, nous avons transporté les caisses pleines de raisins (250 kg à chaque aller retour) aux extrémités de vigne pour les vider dans les remorques à vendanges.

Durant toute la journée, nos deux juments très volontaires ont remarquablement accompli leur activité guidée par le doigté et la voix de Michel et de ses aides, sous le crépitement des appareils photos des 150 vendangeurs présents dans la vigne.

La fête s'est terminée le dimanche par des promenades en carriole dans les 25 hectares du vignoble de Cauquelle.

Les calèches du Vignoble de Glanes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

Pour le conseil d'administration :

Monsieur le président

Michel PEYRE



Maison d'accueil



L'année 2019 a été marquée par de nombreux changements : Mme Sophie VENDEVILLE ayant pris ses fonctions de directrice de la Maison d'Accueil de Glanes le 1er Avril 2019, a quitté son poste le 12 Décembre 2019. Un nouveau directeur, Maxence ARDAN, est arrivé le 16 Décembre 2019 pour remplacer cette dernière.

En Septembre 2019, Louisa POLLET est devenue l'animatrice de la résidence. De nombreuses animations se sont déroulées tout au long de l'année pour le plus grand bonheur des résidents.

Le 2 Décembre 2019, nous avons remis à la suite de la réunion du personnel la Médaille Vermeil à Josiane SOURIE qui est salariée à la Maison d'Accueil depuis 36 ans.

Suite à la campagne de communication menée durant l'été 2019, la résidence autonomie a vu sa fréquentation augmenter de manière significative. Espérons que 2020 continue dans cette voie.